

LYON, LE 7 novembre 2024
NOS RÉF. EC/GA
CONTACT Contrôleur général Emmanuel CLAUD, Directeur départemental et métropolitain
TÉLÉPHONE 04 72 84 36 71
COURRIEL ddmsis@sdms.fr

Monsieur Michel BARNIER
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Situation financière des services d'incendie et de secours Poursuite du Beauvau de la sécurité civile

Monsieur le Premier ministre,

Nous souhaitons attirer votre attention sur la situation financière particulièrement fragile et préoccupante des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), dont celle du service d'incendie et de secours du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon (SDMIS) en particulier.

En effet, bien que la Métropole de Lyon et le Département du nouveau Rhône aient, depuis 2020, augmenté leur contribution de près de 17 millions d'euros, la question de la soutenabilité économique à court terme de cet établissements public et de la poursuite de la réalisation de ses missions de service public se posent

Cette situation est grave et nécessite un soutien fort et affirmé de l'Etat.

L'Etat doit en effet agir plus et participer davantage au financement des services d'incendie et de secours. Depuis plusieurs années, les missions des services d'incendie et de secours, dont la direction opérationnelle relève exclusivement des services locaux de l'Etat, sont en fort accroissement : tests COVID, vaccination, augmentation de l'activité SSUAP et de l'assistance à personne, coupe du monde de rugby, JO... De plus, la « dette climatique » de notre pays que vous avez récemment évoquée entraîne de nouveaux défis et les conséquences du dérèglement climatique accentuent encore l'activité des services d'incendie et de secours : incendies, inondations, grêles, tempêtes...

Les collectivités territoriales, principaux financeurs, ne peuvent plus rester seules et doivent être soutenues.

Face aux difficultés du modèle français de sécurité civile, sur lesquelles nous alertons depuis l'été 2022, et pour répondre à la nécessité de le faire évoluer pour en garantir la pérennité, un Beauvau de la sécurité civile a été initié fin avril 2024 par le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer. Interrompus durant ces derniers mois, en raison de l'actualité nationale, nous avons entendu votre décision de relancer les travaux, afin de dégager des perspectives claires et des solutions concrètes.

Il s'agit véritablement, avec ce Beauvau de la sécurité civile, sur le plan national, de permettre à la France de poser son ambition de sécurité civile pour les années à venir.

C'est également l'opportunité, sur le plan local, de faire reconnaître par la loi et par la contribution de l'Etat, la spécificité du SDMIS et de sa capacité opérationnelle à être une unité d'appui de portée nationale notable, en particulier pour ce qui relève des risques technologiques et des menaces d'attentat.

Malheureusement, les éventuels résultats du Beauvau seront vraisemblablement perceptibles, au mieux dans deux ans. Or, la gravité de la situation, mettant au bord de la rupture capacitaire notre établissement et bien d'autres, impose d'utiliser dès maintenant, via le Projet de Loi de Finances 2025, les leviers permettant d'abonder immédiatement les recettes des SDIS. Il s'agit, entre autres, des aspects relatifs à la Taxe Spéciale sur les Contrats d'Assurance (TSCA).

Dans cette attente, nous vous prions de croire, monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre haute considération.

Bruno BERNARD
Président de la
Métropole de Lyon



Zémorda KHELIFI
Présidente du
SDMIS



Christophe GUILLOTEAU
Président du
Département du Rhône

